

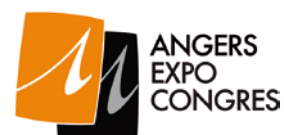
DOSSIER DE PRESSE ARDESIA, LE NOUVEAU HALL DU PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS



© Cabinet GONFREVILLE-DUMET-VAULET



www.angers.fr



Contact presse

Corine BUSSON-BENHAMMOU - Responsable des relations presse – Ville d'Angers/Angers Loire Métropole
02 41 05 40 33 / corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

Pour accueillir le public et les exposants dans de bonnes conditions, le Parc des Expositions, géré par Angers Expo Congrès, avait besoin de rénovation. En effet, il comprend sur son site un ensemble de halls d'expositions d'une superficie de 27 000m² de surfaces couvertes. Parmi ceux-ci plusieurs sont devenus inadaptés à la réception, leur vétusté et leur implantation à des niveaux différents rendant leur exploitation difficile.

Plusieurs constats sont à l'origine du lancement des travaux de rénovation :

- la vétusté générale des halls existants
- la non-conformité des lieux au regard des normes d'accessibilité et thermique notamment
- les difficultés d'exploitation et de commercialisation des surfaces d'expositions (plusieurs bâtiments exigus sur des niveaux différents)
- l'absence de fonction accueil.

Il a donc été décidé d'engager des travaux. Concrètement, ce projet va permettre la **reconstruction de 4 000m² de surfaces d'exposition en lieu et place des halls A et B**. Il comprend également la refonte de l'entrée nord du site via la **création d'un pôle d'accueil, d'un parvis et de diverses surfaces d'expositions extérieures soit 7 000 m² concernés**. Cet équipement permettra d'accueillir les visiteurs et exposants dans un niveau de standing supérieur.

En juin 2010, le conseil municipal autorisait le lancement d'une procédure de concours d'architecture. C'est le **cabinet GONFREVILLE-DUMET-VAULET (La Rochelle)** qui a été désigné début 2011, date de lancement des études de conception. Les travaux ont débuté en février 2013 et se sont achevés en décembre 2013, **l'équipement est donc opérationnel pour les premiers salons 2014** qui ont traditionnellement lieu dès le mois de janvier.

Cette opération dont **le montant s'élève à 7,8 M€ hors taxe** s'inscrit **dans la continuité de celles déjà initiées** pour maintenir le site opérationnel avec, en 2008, la restructuration et l'extension de la salle AMPHITEA pour un montant de 6,7 M€. Des travaux qui vont permettre au Parc des Expositions de s'offrir une nouvelle jeunesse.



La nouvelle entrée
© Cabinet GONFREVILLE-DUMET-VAULET

Ardesia, un nouveau bâtiment pour le développement économique d'Angers

Grâce à ces travaux de rénovation, le Parc des Expositions deviendra à terme un pôle encore plus attractif en matière d'offre événementielle et économique. **Avec déjà 400 000 visiteurs annuels**, ce nouveau hall va constituer un nouveau levier pour l'attractivité du Parc. Pourquoi ? Une fois le chantier fini, **il pourra accueillir deux manifestations en simultanée** et ce dans de bonnes conditions d'accueil, ce qui n'était pas le cas avant les travaux. Ainsi, le Parc des Expositions pourra accueillir des événements plus grands et démultiplier le nombre de manifestations qui se dérouleront en son sein. Ardesia sera particulièrement adapté pour accueillir des événements spécifiques types salons professionnels d'envergure régionale

Le confort sera aussi amélioré : suppression des poteaux, mise en place d'une surface plane sans escalier, place prépondérante de la lumière naturelle... Pour maximiser l'ergonomie, un local traiteur ainsi qu'une salle réunion (divisible) de 100 places seront aussi créés à la même occasion. Ces extensions vont aussi permettre aux différents salons de disposer d'un espace plus grand et en adéquation avec la réception d'exposants et de visiteurs. **Avec ces aménagements, le Parc des Expositions contribuera au dynamisme des filières d'excellence locales concernées**. Il permettra aussi de conforter le Parc des Expositions comme opérateur leader de l'événementiel, à la fois en termes d'accueil, d'organisations d'événements professionnels et grand public.

À l'instar du SIVAL, de nombreux salons sont organisés tout au long de l'année au sein du Parc des Expositions. Ils permettent de faire rayonner le territoire au niveau national, voire international dans le cas d'événement de l'importance du SIVAL. Avec plus d'espace et de meilleures conditions d'accueil, les retombées n'en seront que meilleures pour le territoire angevin.



Vue du nouveau hall
© Cabinet GONFREVILLE-DUMET-
VAULET

Zoom sur le SIVAL

Le SIVAL est le plus gros salon organisé par Angers Expo Congrès. **Il est le premier salon à se dérouler depuis la réouverture du site, du 14 au 16 janvier**. Ce salon professionnel est le leader européen au niveau des productions de fruits, de légumes et de productions végétales en général. Il accueille près de 600 exposants dont 15% d'exposants étrangers et environ 20 000 visiteurs professionnels de toute l'Europe. Cet événement reflète parfaitement l'excellence du pôle de compétitivité et de l'ensemble de l'activité de production végétale du territoire : fruits, légumes, vins, horticulture. Il s'agit là d'un véritable fleuron du territoire, qui, avec ce nouveau hall, devrait parfaire et amplifier son audience et son développement, notamment à l'international.

Le Parc des expositions, c'est aussi...

- Plus de 20 M€ de retombées économiques annuelles
- Des salons de rayonnement national et européen : le SIVAL, le Salon des Vins de Loire et le Salon du Végétal organisé par le Bureau Horticole Régional
- Une salle de type « Zénith » avec Amphitéa, capable d'accueillir des événements avec des jauges variables de 1 500 à 7 000 personnes et reliée directement aux espaces d'exposition, réunion et restauration
- Un pool de neuf salles de réunion (de 10 à 350 places)
- Des facilités d'accès et de parking (6 000 places gratuites) saluées par tous les organisateurs clients du Parc
- Des bâtiments modulables et interconnectés...

Les travaux précédents

Il y a peu, des travaux avaient déjà été effectués au Parc des Expositions. Pour rappel, début 2009, après huit mois de travaux et 6,4 millions d'euros investis par la Ville, la salle Amphitéa a été complètement transformée. Un vrai travail a été mené pour rendre le lieu accessible à tous : escaliers menant directement à la salle, ascenseurs... Ces travaux ont également permis d'offrir un confort optimal, avec des tribunes ajustables : une dizaine de jauges définies avec des professionnels permettent les configurations les plus utilisées dans le milieu du spectacle : 1 200 à 3 700 places assises et jusqu'à 7 500 places debout. Les 4 800m² de l'Amphitéa ont également d'autres atouts : la présence de nombreux services (mezzanine, un bar, un vestiaire, des sanitaires...) et son côté multifonctionnel qui permet d'accueillir des concerts et de nombreuses manifestations : salons, foires, rencontres fournisseurs...

Budget total : 7,8 millions d'euros HT

- Conseil Régional des Pays de la Loire : 4 051 325 € HT
- Mairie d'Angers : 1 938 942,56 € HT
- État : 1 740 000 € HT
- Conseil Général de Maine et Loire : 100 000 € HT